

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 23 Mars 2010

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 23 Mars 2010 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire
Monsieur le Maire ouvre la séance en soulignant que le Conseil Municipal de Cabara comporte 10 membres à partir de cette réunion suite au décès de GERARD LICOIS.
Cette disparition subite a touché chaque conseiller. Il rappelle le dévouement, la compétence et l'efficacité que Gérard mettait au service de la commune, des associations, de ses amis et de ses voisins.

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE GROUBACH DUPUIS -RABION CADIOU
CHORON PEIFFER ROBIN *BATTAGLIA*
Absente: Mme RULLIER

Taux d'imposition

Avant d'examiner le budget pour 2010, Monsieur le Maire présente à ses collègues l'état des taxes locales. Les bases et notamment celle de la taxe d'habitation ont sensiblement augmenté. En conséquence le produit attendu passe de 90 453€ en 2009 à 100 188€ en 2010. Par ailleurs la commission des impôts s'est réuni en présence des services du cadastre. De ce fait le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes locales à 12,41% pour la taxe d'habitation, à 22,57% pour la taxe du foncier bâti et 68,60% pour la taxe du foncier non bâti.

Pour information la taxe professionnelle perçue par la communauté de communes en 2010 s'est élevée pour Cabara à 15 807€ , le montant de la compensation reversé à la commune étant de 5 000€.

Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget élaboré par la commission des finances.

La section de fonctionnement s'équilibre à 330 322€ tant en dépenses qu'en recettes. Le Conseil Municipal y a intégré les dépenses et les recettes pour un Pass'Foncier. Les investissements s'élèvent à 257 143€ et comprennent plus particulièrement la budgétisation de la moitié du coût de l'agrandissement de l'école et l'éclairage public sur la RD 18 E au niveau des lotissements. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget 2010.

Salle de sport

Mme Robin, déléguée du Conseil Municipal au syndicat du collège, soumet à ses collègues une décision à prendre concernant la salle du sport du collège. Monsieur le Maire envisage deux solutions

La reprise de ce bâtiment par un nouveau syndicat comprenant les communes reliées au collège

La vente pour l'euro symbolique à la commune de Branne qui s'engage à réhabiliter cette salle avec l'aide du Conseil Général et à la mettre à la disposition des associations des communes du secteur du collège.

Les conseillers retiennent la deuxième solution

Syndicat de la colonie de vacances

La colonie de vacances d'Aubazine est en vente depuis 2006. La dernière évaluation des Domaines est de 180 000€. Une proposition pour 150 000€ a été mise au vote à la dernière réunion du syndicat. Mme Robin a suspendu sa décision en attente de celle de ses collègues qui fixe cette vente à un minimum de 200 000€

A , \